

Bulletin Municipal

AU CŒUR DE SAINT-MARTIN

2024



Sommaire

Edito	Page 3
Hommages	Page 4
Annuaire	Page 5
Location des salles communales	Page 6
Vie citoyenne	Page 7-8
Informations municipales	Pages 9-15
École et périscolaire	Page 16-17
Vie locale	Pages 18-22
Réalisations et projets	Pages 23-27
La vie associative	Pages 28-44
ACCA	Page 28
AESM	Page 28
Association culturelle théâtre	Page 29
Association Grégory Paquin.....	Page 30
Téléthon.....	Page 30
NBBB	Page 31
Chant'Oney	Page 31
Club cyclo VTT.....	Page 32
Comité des fêtes.....	Page 33
Gymnastique/Pilates.....	Page 34
DK Dance	Page 34
Le Biniou.....	Page 35
Les jardins du partage	Page 36
Moto-Club	Page 37
Pétanque.....	Page 38
ST-Martin Loisirs.....	Page 39
Section Musculation.....	Page 39
SMS Basket	Page 40
ST-Martin Geloux Football.....	Page 41-42
Tennis Club.....	Page 43
Urous de Bibe.....	Page 44
Horaires de trains	Page 45
Transport à la demande et Carte d'identité - Passeport	Page 46
État-civil 2023	Page 47
Agenda 2024	Page 48



L'année 2023 vient de se terminer avec de nombreuses activités et projets visant à améliorer la vie de notre commune.

Cette année a été une année compliquée avec son lot d'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie. Les marges de manœuvre sont restreintes et nous attendons avec impatience une embellie à venir.

Cependant, l'équipe municipale poursuit ses réflexions et ses travaux pour améliorer la vie dans notre village.

Le début d'année a vu se réaliser le projet de restaurant après cinq ans d'études, l'école de musique a été inaugurée et baptisée cet automne et enfin, un nouveau lotissement a été aménagé et viabilisé ; il attend ses premiers acquéreurs.

En ce qui concerne la vie du village, les idées ne manquent pas et les animations sont nombreuses.

De la journée Manga au Festival de véhicules anciens, du Marché des producteurs au Marché de Noël, des pièces de Théâtre aux concerts du Biniou, l'équipe municipale et les associations œuvrent pour dynamiser au mieux notre bourg.

La lecture de ce bulletin vous permettra de connaître les projets à venir en 2024. Nous travaillons également sur un projet d'évolution à 15 ans que nous vous présenterons pour échanger cette année. Favoriser le bien vivre ensemble à Saint-Martin-d'Oney est notre objectif principal et bien préparer l'avenir de façon cohérente notre fil conducteur.

Bonne lecture

Bonne année 2024

Philippe Saës



HOMMAGES

La fin de l'année 2023 a été marquée par la disparition de deux membres éminents de la collectivité. Ils ont tous les deux été élus en Mars 1983 pour leur premier mandat et ont arrêté leur activité ensemble en Mars 2014.

Le destin est parfois curieux puisqu'ils nous ont quittés à quelques heures d'intervalle.

Françoise LOUIS née DOUSSANG



Avec son éternelle bonne humeur, Françoise était une personne très engagée dans la vie du village. Active dans toutes les associations, elle impulsait une énergie contagieuse et entraînait avec elle les jeunes et les moins jeunes.

Son investissement dans l'école, son domaine préféré, a marqué des générations d'élèves et même les enfants de ces élèves.

Son rôle a été déterminant pour faire de la vie du village ce qu'elle est aujourd'hui.

Nous garderons de Françoise ce dynamisme, cette générosité, ce sourire, cette voix chantante et cette bonne humeur de chaque jour.

Daniel TEXIER



Pendant trois décennies, Daniel s'est illustré autour du rectangle vert qu'est le stade de foot André Vives.

Trente années à diriger le club de foot de Saint Martin où il a montré sa générosité, sa bienveillance et sa patience avec des générations d'enfants et de jeunes sportifs.

Son implication a permis d'obtenir des installations de qualité reconnues de tous et bien au-delà de Saint Martin.

Daniel a laissé son empreinte dans le village avec sa bonhomie, sa gentillesse et sa joie de vivre.

Nos deux amis ont passé trente et un ans au service du village avec tout ce que cela évoque en termes d'investissement personnel et de générosité.

Cela représente presque la moitié d'une vie où l'on se met au service des autres, pour qu'ils puissent se divertir et surtout se sentir bien au sein du village.

Cet engagement prend toute son importance à une époque où l'individualisme revient en force.

Un grand merci à ces deux belles personnes.

Horaires Mairie et Agence Postale Accueil public		
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Samedi	Mercredi
8h30-12h	10h-12h	Fermé

Secrétariat de Mairie	
Téléphone	05.58.52.00.24
Mail	mairie@saintmartindoney.fr
Facebook	Mairie de Saint-Martin-d'Oney
Instagram	mairiedesaintmartindoney
Intramuros	Saint-Martin-d'Oney
Site internet	saintmartindoney.fr

Annuaire médical			
Généraliste	Tiphaine BOBET-FIX	5 rue de la fontaine	05.58.52.33.51
Infirmières	Élodie, Stéphanie et Céline	7 rue de la fontaine	06.41.36.49.12
Infirmiers	Sébastien, Christine et Hélène	21 rue Lagrange	06.85.96.09.73
Ostéopathe	Maud ARBEAU	5 rue de la fontaine	06.43.17.65.50
Pharmacie	Fabien LULL	843 route de Mont de Marsan	05.58.52.00.27
Vétérinaire	Marco IDONE	1143 route de Mont de Marsan	05.58.44.27.85
Sophrologue	Aurélie DURQUET	-	06.89.32.01.04

Annuaire urgences		
ENEDIS	Bureau de Dax	05.58.05.86.82
	Dépannage	0.811.010.212
SYDEC	Bureau de Mont de Marsan	05.58.85.71.71
SYDEC	Bureau de Tartas	05.58.73.80.35
SYDEC eau et assainissement	Urgence	05.58.51.25.12
ORANGE	Dépannage	3901
ORANGE	Incident poteau	signal-réseaux.orange.fr
GENDARMERIE ROQUEFORT	-	05.58.45.76.39
GENDARMERIE BROCAS	-	05.58.51.48.47

3 défibrillateurs sont installés dans le bourg :

- Entre la boulangerie et la boucherie (1, rue de la fontaine)
- Au hall des sports (14, place des platanes)
- Au stade de foot (408, route de Loubère)



Salles communales

Centre Culturel

Contacts : Réservation : 05.58.52.00.24 (Mairie)
Etat des lieux : 06.80.70.96.52 (agents techniques)



Capacité	Créneaux	Tarif St Martin	Tarif Extérieur	Caution
250	Semaine (1 jour) Lundi au Jeudi	150 €	250 €	400 €
	Week-end (3 jours) Vendredi au Dimanche	250 €	350 €	
Option Vidéo (projecteur + écran + sono) : 50 €				100 €

La Genévrière

Capacité	Créneaux	Tarif St Martin	Tarif Extérieur	Caution
50	Semaine (1 jour) Lundi au Vendredi	100 €	180 €	250 €
	Week-end (3 jours) Vendredi au Dimanche	150 €	250 €	



NOUVEAU RÉFRIGÉRATEUR

En septembre 2023, la Municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau réfrigérateur de 600 litres qui vient compléter l'équipement de la cuisine de la Genévrière. Il est également prévu de compléter la vaisselle prêtée lors des locations (verres, couverts...).

Rappel

Nous constatons très souvent des incivilités au sein des containers d'ordures ménagères. Nous vous rappelons que lorsqu'un plot est plein ou bloqué, il existe d'autres points de collecte sur la commune.

Merci de respecter les agents municipaux et les employés du SICTOM !

La commune est équipée de divers plots comprenant des containers à ordures ménagères, à sacs jaunes, à verre et à papier. Pour savoir où se situent les containers les plus proches de chez vous, il vous suffit de vous rendre sur le site du SICTOM : <https://www.sictomdumarsan.fr/Collecte-et-decheteries/Mes-conteneurs>

Vous pouvez également télécharger sur votre smartphone l'application « Mes déchets - SICTOM du Marsan ».

PROCHAINES DISTRIBUTIONS DE SACS JAUNES :

Samedis 9 et 16 mars à la Mairie de 10h00 à 12h00

Les déchetteries

MONT-DE-MARSAN

- Le Rond - Avenue de Caussèque
05.58.05.97.00
- Le Conte - Rue de la ferme du Conte
05.58.45.76.17

SAINT-PIERRE-DU-MONT

- Rue Compeyrot
05.58.06.96.39

HORAIRES D'OUVERTURE

	Du lundi au vendredi	Samedi
Horaires d'hiver (du 16/09 au 14/06)	9h30-12h00 et 14h00-18h00	9h30-12h00 et 13h30-18h00
Horaires d'été (du 15/06 au 15/09)	7h30-12h00 et 12h30-14h30	7h30-12h00 et 12h30-15h30

DECHETS ACCEPTÉS :

- Déchets électriques et électroniques¹
- Cartons¹
- Bois¹
- HUILE
Huiles de vidange²
- Cartouches d'encre, piles et ampoules
- Encombrants¹
- Gravats, vitres et vaisselle²
- Capsules Nespresso³ ou tri sélectif (voir page 5)
- Batteries et radiographies
- Mobilier¹
- Recyclerie⁴
- Déchets verts¹
longueur maximum : 1,5 m
diamètre inférieur à 10 cm
- Ferraille¹
- Déchets chimiques¹

BON À SAVOIR

- * Pour donner une seconde vie à vos objets inutilisés et en bon état, un conteneur Recyclerie est à votre disposition dans toutes les déchetteries du SICTOM (voir page 19).
- Accès interdit aux professionnels sauf pour les cartons (sur présentation de la carte déchèterie à demander auprès du Syndicat).
- Retrouvez les coordonnées et horaires d'ouverture des déchetteries en page 23.

NE PAS DÉPOSER !

de déchet industriel, d'amiante, d'extincteur, de bouteille de gaz, de médicament, de pneu, d'explosif ou de munition.

¹3m³ maximum par jour | ²2m³ maximum par jour
³20 litres maximum par jour | ⁴50 litres maximum par jour

Composteurs et caisses Déchet'tri

Vous pouvez réserver un composteur ou une caisse Déchet'tri en mairie ou par mail à : mairie@saintmartindoney.fr

Pour information, les composteurs sont victimes de leur succès, une attente est à prévoir.



Horaires de bricolage



Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Samedi	De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés	De 10h00 à 12h00

Le débroussaillage

Dans le cas des **habitations**, c'est le **propriétaire ou locataire** qui est responsable du débroussaillage autour de son habitation. Attention, il doit réaliser le débroussaillage de façon continue sur **50 m de profondeur autour de son habitation**, et cela sans tenir compte des limites de sa propriété. Les travaux peuvent donc s'étendre sur la ou les parcelles voisines, quand celles-ci ne sont pas bâties.

En effet, la loi a fait peser la charge du débroussaillage sur le propriétaire du bien à défendre, et non sur le propriétaire forestier voisin qui n'a pas demandé qu'une maison vienne s'installer à côté de sa forêt. Ce n'est donc pas à ce dernier d'assurer la sécurité d'une habitation qui n'est pas la sienne.

Si la propriété est également bâtie, alors chacun débroussaillera chez lui.

S'il persiste des zones de superposition (Obligations Légales de Débroussaillage) sur une parcelle non bâtie, alors l'idéal est de s'en partager la charge. A défaut, la charge du débroussaillage incombera au propriétaire de la maison la plus proche de la parcelle concernée par la zone de superposition.

Plus il y a d'habitations, plus les zones de superposition sont nombreuses, et la définition des responsabilités est plus complexe. Mais il est primordial de bien garder à l'esprit que le débroussaillage de 50 mètres est une action de **mise en sécurité individuelle et collective**.

"Ce que je fais pour protéger ma maison bénéficie aussi à la protection contre l'incendie pour les maisons voisines."

Et vice-versa. Les propriétaires auront toujours intérêt à débroussailler ensemble leurs zones de superposition.

Il existe des règles particulières pour les terrains situés en zone urbaine, et pour les infrastructures linéaires (route, voie ferrée...).



LOTISSEMENT « LES BRUYERES »



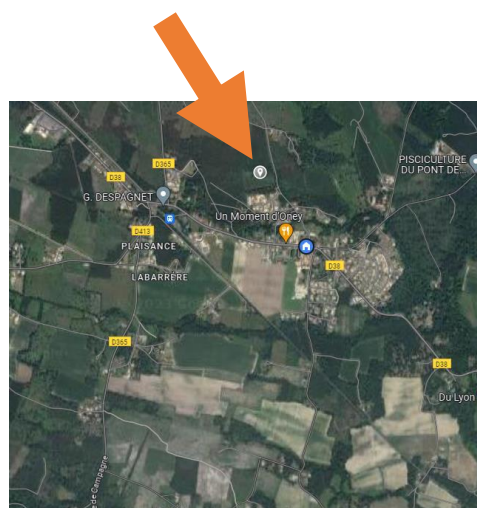
Parcelle	Surface		PRIX
	Totale	Constructible	
1	958 m ²	958 m ²	78 556 €
2	764 m ²	764 m ²	62 648 €
3	813 m ²	813 m ²	66 666 €
4	815 m ²	815 m ²	66 830 €
5	815 m ²	815 m ²	66 830 €
6	935 m ²	778 m ²	70 233 €
7	849 m ²	702 m ²	63 591 €
8	856 m ²	702 m ²	63 878 €
9	855 m ²	675 m ²	62 730 €
10	1 114 m ²	822 m ²	79 376 €
11	856 m ²	784 m ²	67 240 €
12	791 m ²	736 m ²	62 607 €
13	792 m ²	748 m ²	63 140 €
14	721 m ²	692 m ²	57 933 €
15	721 m ²	702 m ²	58 343 €
16	721 m²	717 m²	Commune
17	706 m ²	706 m ²	57 892 €
18	695 m ²	695 m ²	56 990 €
19	727 m ²	727 m ²	59 614 €
20	724 m ²	724 m ²	59 368 €
21	776 m ²	776 m ²	63 632 €
22	920 m ²	920 m ²	75 440 €
23	848 m ²	848 m ²	69 536 €
24	796 m ²	796 m ²	65 272 €
25	789 m ²	789 m ²	64 698 €

Situé au calme, dans la forêt, le lotissement « Les Bruyères » est prêt à accueillir 24 pavillons.

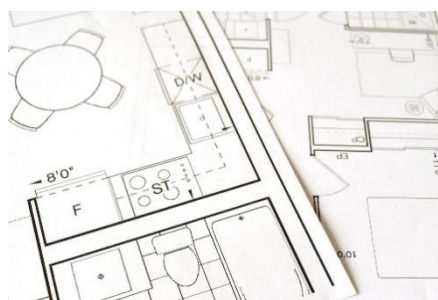
Les lots sont entièrement viabilisés (eau, électricité, assainissement collectif et téléphone).

Les superficies sont de 695 à 1114 m².

A proximité se trouvent les différents commerces alimentaires, le groupe scolaire, les services médicaux, l'agence postale communale et le Bus France Services.

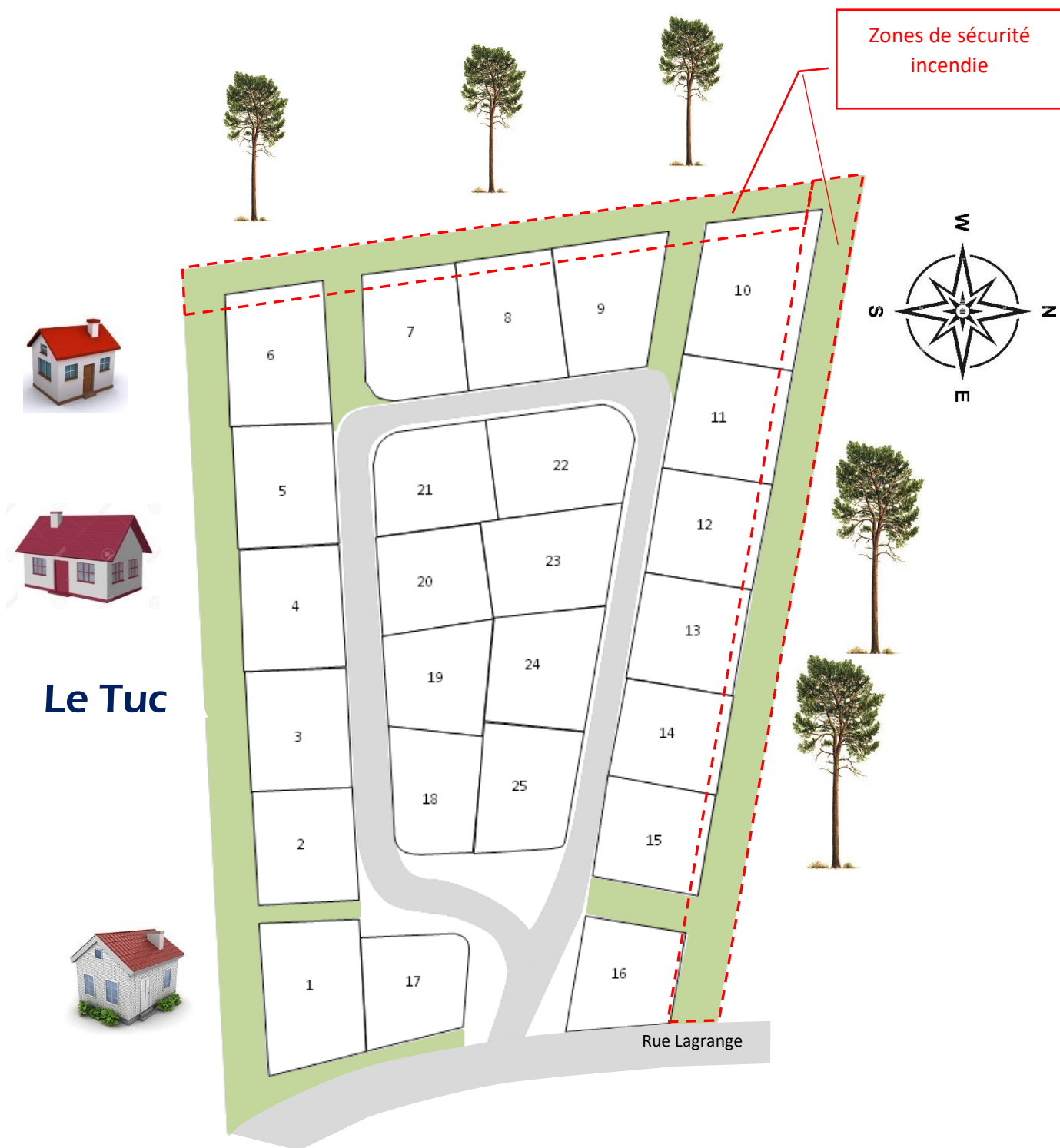


Pour toute réservation et renseignement, n'hésitez pas à contacter la Mairie par téléphone ou par mail.



« Les Bruyères »

Plan de composition du lotissement



ÉLECTIONS 2024



Européennes Dimanche 9 juin 2024

Changement : Bureau de vote en Mairie

Lors des dernières élections, en raison de la crise sanitaire, le bureau de vote se trouvait au Centre Culturel. Vous pourrez de nouveau voter en Mairie.

Il vous est possible de vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de la commune en vous connectant sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour s'inscrire, deux possibilités s'offrent à vous :

- En mairie (il faudra nous fournir votre carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile)
- Directement en ligne sur le site **Service Public**

Les inscriptions sur les listes électorales de la commune peuvent se faire jusqu'au 30 avril pour les demandes en ligne et jusqu'au 30 mai pour les inscriptions en Mairie.



RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune ayant **16 ans** a l'obligation de se faire recenser dans sa commune de résidence dans les 3 mois suivant son anniversaire.

Une attestation de recensement lui sera délivrée, elle est indispensable pour passer tout type

d'examen, de concours ou même le permis de conduire.

Suite à son inscription, il sera convoqué à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté).

L'inscription sur les listes électorales se fera de façon automatique lorsque le jeune aura 18 ans, vous n'aurez pas de démarches à faire sauf en cas de déménagement.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Centre du Service National et de la Jeunesse située à Pau :

csnj-pau.trait.fct@intradef.gouv.fr

URBANISME



Depuis le 1^{er} janvier 2022, tous les dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, DIA ...) sont traités par nos soins de manière dématérialisée via la plateforme ADS (Application du Droit des Sols).

Pour le dépôt de votre dossier, **vous avez deux options** :

- soit vous connecter sur le site <https://www.e-permis.fr> : créer votre compte pour déposer tous les documents scannés nécessaires à l'instruction de votre dossier,
- soit déposer votre dossier en Mairie comme cela se faisait jusque-là.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service instructeur au : 05-58-55-32-33 ou par mail à instruction@montdemarsan-agglo.fr

N'oubliez pas de déclarer les ouvertures et les fins de chantier en mairie

Information : Toute construction d'une surface de 5 à 20 m² est soumise à une déclaration préalable (DP) et toute construction d'une surface de plus de 20 m² est soumise à un permis de construire (PC).

BUS FRANCE SERVICES

Le camping-car connecté de Bus France Services est présent sur la place du village tous les 15 jours le mardi matin de 9h30 à 12h30 depuis maintenant presque 2 années.

Deux agents de Mont de Marsan Agglomération sont chargés d'aider et de conseiller toute personne ayant besoin d'accompagnement dans les démarches administratives auprès de divers organismes tels que : CPAM, CAF, MSA, IMPOTS, FRANCE TRAVAIL, LA POSTE. Les agents viennent de suivre une nouvelle formation afin de toujours répondre au mieux aux demandes des usagers.



PERMANENCES A SAINT-MARTIN-D'ONEY (1^{er} semestre 2024)

Place des platanes de 9h30 à 12h30

Les permanences dans les autres communes sont consultables en Mairie

Mardi 23 janvier	Mardi 19 mars	Mardi 14 mai
Mardi 6 février	Mardi 2 avril	Mardi 28 mai
Mardi 20 février	Mardi 16 avril	Mardi 11 juin
Mardi 5 mars	Mardi 30 avril	Mardi 25 juin

« Un clic, un ordi »

Proposée par le Bus France Services, l'édition 2023 a permis d'équiper et de former près de 90 personnes de notre territoire aux usages du numérique. Depuis le lancement en 2022, 200 personnes au total ont reçu un ordinateur gratuitement contre une formation d'une demi-journée.

Une rencontre avec les bénéficiaires de l'opération, qui s'est déroulée le 7 octobre à Saint-Perdon, était l'occasion de recueillir de nombreux témoignages de leur part.

MARCHÉ DOMINICAL

Le marché dominical connaît une baisse de fréquentation due à une présence réduite du nombre de marchands.

Chaque dimanche, la poissonnerie Dax Marée est présente.

La vente de poulets rôtis a lieu le dernier dimanche du mois (pour commander : 06.72.38.37.37).

Les ventes de vin et de fromage de chèvre ont lieu occasionnellement.

Nous travaillons activement pour pouvoir accueillir de nouveaux exposants.



PROPRETÉ

Bornes Canisacs et Poubelles

La commune a installé 3 bornes canisacs composées d'un distributeur de sacs pour les déchets canins ainsi qu'une poubelle pour les y déposer.

4 poubelles en bois seront également installées sur la place de l'église, au niveau du château d'eau, au stade de foot ainsi qu'à la Génévrière.

Utilisez-les !



AIDE A LA PERSONNE

- Dossier en Mairie ou à télécharger sur Internet

L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

A qui s'adresse ce service ?

Aux personnes âgées de 60 ans et plus bénéficiant d'une prise en charge de la dépendance, aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques bénéficiant d'une prise en charge du handicap, aux personnes bénéficiant d'une prise en charge et aux personnes de plus de 60 ans ne bénéficiant d'aucune prise en charge et dont la situation relève d'un accompagnement médico-social du SAAD

Quelles sont les prestations proposées ?

- Auxiliaire de vie : aide à la toilette, aux transferts et aux déplacements, à la prise de repas, à l'habillage...
- Aide-ménagère : entretien du logement, du linge, confection des repas, vaisselle...
- Garde de jour : veille et présence auprès du bénéficiaire (conversation, lecture, jeux, promenade...)

Le PAD (Portage De Repas) est une solution pratique pour les seniors en perte d'autonomie ou ceux ne pouvant plus se préparer à manger.

A qui s'adresse ce service ?

Aux personnes âgées de plus de 60 ans bénéficiant d'une prise en charge de la dépendance, aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques bénéficiant d'une prise en charge de la dépendance et aux personnes ayant besoin d'une aide personnelle ponctuelle et/ou bénéficiant d'une prise en charge (sortie d'hospitalisation, caisse de retraite...).

Quelles sont les prestations proposées ?

- Livraison de plateaux repas pour tous les déjeuners de la semaine, passage du lundi au samedi
- Livraison de repas pour les patients avec régimes particuliers, sur prescription médicale.

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES

Mardi de 9h30 à 11h30 et de 14h15 à 16h15

Mercredi de 10h00 à 12h00

Samedi de 10h30 à 11h45

Contactez Isabelle au 05.58.52.02.32

bibliotheque.stmartindoney@gmail.com



**La bibliothèque est ouverte à tous ! L'inscription et le prêt des livres sont gratuits !
Petits et grands lecteurs, les classiques et nouveautés littéraires vous attendent.**

LE COUP DE CŒUR DES LECTEURS

Organisé par 8 médiathèques (Benquet, Bougue, Campagne, Gaillères, Geloux, Pouydesseaux, Saint Martin d'Oney et Saint Perdon), le « Coup de cœur des lecteurs » vous propose la lecture et l'évaluation de 4 livres issus de la sélection des bibliothécaires. L'auteur ayant obtenu le plus de votes est invité à rencontrer son public, lors de la remise de prix, dans l'une des médiathèques. Le gagnant du coup de cœur 2023 sera dévoilé début 2024 à Saint-Perdon. N'hésitez pas à venir vous inscrire au prochain « Coup de cœur des lecteurs » !

CAFÉ LITTÉRAIRE

Les participants au « Coup de cœur des lecteurs » 2023 se sont réunis à Pouydesseaux, le 14 septembre, pour échanger autour de la lecture des romans en lice. Le public était au rendez-vous pour ce temps d'échange littéraire convivial.



KAMISHIBAI

Cette méthode traditionnelle japonaise de lecture théâtralisée a conquis le public lors de la journée Mission Manga. Une histoire extraordinaire a été lue : celle des enfants de l'école de Saint-Martin-d'Oney.

Félicitations à ces petits auteurs qui ont créé l'histoire « Un roi bien trop curieux » !

CLUB DES BÉBÉS LECTEURS (0 à 5 ans) - Sans inscription

"Un adulte va lire un livre pour se distraire, un enfant va lire un livre pour se construire". (Joann Sfar)

La lecture à haute voix suscite le goût des mots et la curiosité de l'écrit. Comptines, jeux de doigts et lecture d'albums vous seront présentés lors de ce moment privilégié autour des livres.

Chaque 2^{ème} mercredi du mois à 10h30.



Ecole et périscolaire

STAGE DESSIN



L'artiste Stefano LUCIANO a proposé dès ce début d'année 2024 un mini-stage de dessin d'une demi-journée le jeudi 4 janvier, à la Bibliothèque.



Les jeunes artistes en herbe ont pu affûter leurs traits et se lancer dans la réalisation d'une page Manga à partir de leurs héros préférés.

Bonne humeur et conseils techniques ont permis des productions de qualité !

D'autres stages pourront être proposés sur les périodes de vacances.



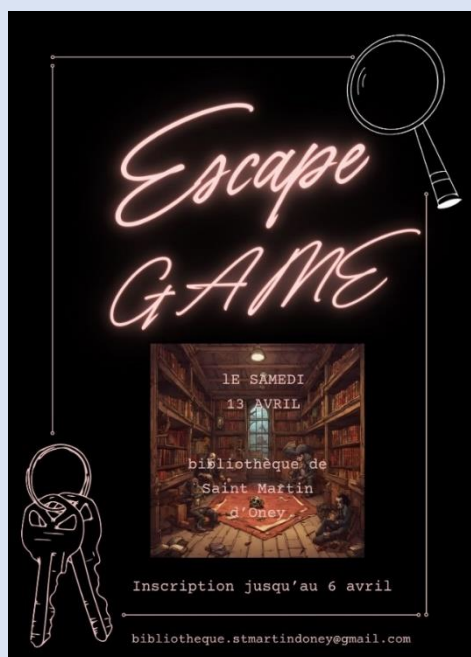
A noter dans vos agendas !

Le samedi 13 avril, plusieurs "Escape Game"

10h et 11h15 : Escape Game « pirate »

13h30, 14h45 et 16h : Escape Game « zombie »
(à partir de 12 ans)

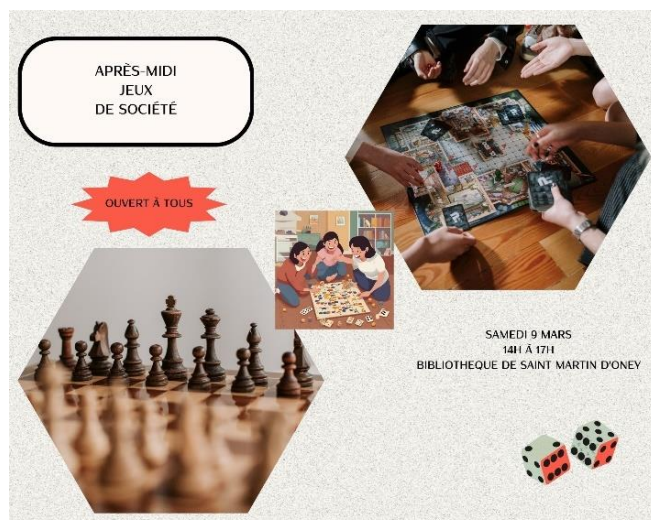
Inscriptions par mail jusqu'au 6 avril
bibliotheque.stmartindoney@gmail.com



Après-midi jeux de société

Samedi 9 mars de 14h à 17h

Entrée libre, sans inscription



GROUPE SCOLAIRE JACQUES DEMENTHON

RPI Saint-Martin-d'Oney, Campet-et-Lamolère et Geloux

Écoles maternelle et élémentaire



À la rentrée 2023, le Regroupement Pédagogique Intercommunal Geloux / Campet-et-Lamolère / Saint-Martin-d'Oney comptait 211 élèves.

L'école de Saint-Martin-d'Oney accueille 161 élèves répartis en 7 classes, de la Petite Section au CM1.

L'école de Geloux compte 2 classes de CM1 et CM2 pour un total de 50 élèves.

Directrice de Saint-Martin-d'Oney : Madame Lucie DROUILHET

Téléphone : 05-58-52-01-31

Mail : e.stmartindoney@ac-bordeaux.fr

Horaires de classe de Saint-Martin-d'Oney : 8h45 -12h15 et 14h10-16h40, pas de classe le mercredi

Directeur de Geloux : Monsieur Sylvain VERGEZ

Téléphone : 05-58-52-03-38

Mail : e.geloux@ac-bordeaux.fr

Horaires de classe de Geloux : 8h30-12h00 et 13h55-16h25, pas de classe le mercredi

Pour toute inscription :

- Demander le dossier d'inscription à Mme MORDA (06-03-81-32-76) ou à Mont de Marsan Agglo (guichet.education@montdemarsan-agglo.fr)
- Contacter Mme DROUILHET afin de l'informer de l'inscription et prendre un rendez-vous

Soirée jeux de société



L'équipe enseignante et les élèves ont organisé, comme chaque année, la soirée jeux de société le vendredi 26 janvier 2024 au Centre Culturel.

L'occasion pour les parents et leurs enfants de passer un moment de détente et de rigolade tout en profitant de la restauration rapide proposée. Le monde était au rendez-vous !



Directrice : Madame Valérie MORDA

Téléphone : 06-03-81-32-76

Mail : perisco.stmartindoney@montdemarsan-agglo.fr

Horaires accueil du matin : 7h30 - 8h45

Horaires accueil du soir : 16h40 - 18h30

Ramassage en bus (matin) : Campet : 8h00 – St Martin d’Oney : 8h10 - Geloux : 8h20

Ramassage en bus (soir) : Geloux : 16h35 - St Martin d’Oney : 16h45 - Geloux : 17h00 - Campet : 17h15

Étude surveillée : lundi, mardi et jeudi (sur inscription)

Les inscriptions au service restauration et à l'accueil de loisirs sont à faire sur votre « espace famille »

OBJECTIFS DU PERISCOLAIRE POUR 2023/2024

Faire participer les enfants à la vie de l'école au quotidien

- En élisant des délégués de la pause méridienne. Ils auront 1 à 2 « missions » hebdomadaires pour aménager leurs espaces de vie dans l'école, comprendre les règles de vie en collectivité, leur permettre de faire des propositions
- En élaborant « la charte de vie » sur les temps périscolaires

Collaborer activement avec l'équipe enseignante à la vie des enfants dans l'école

- En communiquant et en agissant au quotidien autour de chaque enfant
- En utilisant des outils en commun (comme par exemple : le cahier de liaison/de vie)
- En participant à un projet jeu intergénérationnel
- En collaborant sur un projet autour des JO avec l'ensemble du RPI
- En mettant en place « la grande lessive »



Permettre aux enfants de s'impliquer dans la vie de leur commune



- En participant avec le RPI à des projets mis en place par Saint-Martin d’Oney comme : Missions Manga, le marché de Noël, le Téléthon, la décoration de la nouvelle école de musique, le spectacle de l'école de musique
- En collaborant avec la commission embellissement de Geloux au jardin pédagogique et à la décoration de Noël

Poursuivre les propositions à destination des familles

- En proposant un projet participatif en fin d'année civile (CAP ou pas CAP, photobooth Noël...)
- En remettant en place la Fête du Jardin
- En présentant des projets partagés aux familles sur les temps périscolaires.

TOURNOI DE JEUX VIDÉO



En 2023 a eu lieu la première édition intercommunale du Tournoi de Jeux Vidéo destinée à nos adolescents sur le jeu Fortnite.

Les qualifications Saint-Martinoises, le 15 avril dernier à la Maison des Clubs, ont permis à 4 champions de participer à la grande Finale qui s'est déroulée à Saint-Perdon le samedi 3 juin. C'est ainsi que Jordan, Maxime, Martin, Nolan et pas moins d'une quarantaine d'autres jeunes de l'agglomération ont participé aux animations proposées par l'association E-Sport Club et le Pôle Jeunesse de Mont de Marsan Agglomération (ateliers jeux vidéo, quizz, prévention, pôle Just Dance...).

Jordan a permis à Saint-Martin-d'Oney d'être représenté sur le podium des vainqueurs, bravo à lui !

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur l'application « Koach United » pour les qualifications de la session 2024 du samedi 18 mai durant nos fêtes communales sur le thème des Jeux Olympiques : FC 24, Mario Kart et Just Dance.

La Finale est programmée le samedi 1^{er} juin au Centre Culturel de Saint-Martin-d'Oney.



RÉTRO FESTIVAL

En lieu et place du traditionnel vide-greniers du Comité des fêtes qui commençait à s'essouffler, la Municipalité a alors eu l'idée d'organiser le « Rétro Festival ».

Une journée dédiée aux voitures et motos anciennes.



Des associations telles que « Les Vieux Pistons », « Custom Landes Riders », « Vintage World », « LG Auto 40 », « 2cv club montois » et « MDM Kustom » nous ont fait le plaisir de participer à cette journée d'exposition.

Toute la journée, les bolides se sont succédé pour le bonheur des visiteurs amateurs ou professionnels ! Le Comité a assuré le côté buvette ainsi que la vente des sandwichs le midi.

Une chose est sûre, une 2^{ème} édition aura lieu le 1^{er} mai 2024 !



MARCHÉ DES PRODUCTEURS



Notre annuel marché des producteurs s'est déroulé le 6 juillet sur la place des platanes. Le public est de plus en plus nombreux à venir profiter de cette escapade gourmande en plein air le temps d'une soirée.

Les producteurs ont une fois de plus régalié les papilles des participants. Les deux associations (le Biniou et le club du Cyclo) ont assuré la vente de boissons et de frites.

Le public a pu profiter de la belle ambiance musicale que le "New Be Brass Band" (NBBB) nous offre chaque année.

**Nous vous donnons rendez-vous
le jeudi 4 juillet 2024**

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 3^{ème} forum des associations a été organisé au Centre Culturel par la municipalité le samedi 2 septembre 2023 en partenariat avec les associations.



A cette occasion, une quinzaine d'associations ont tenu un stand pour présenter leurs activités, donner des détails pratiques (horaires, tarifs, événements prévus...) et permettre aux visiteurs de s'inscrire.

Ces échanges sont essentiels pour faire connaître nos associations qui ont un rôle majeur dans le dynamisme du village.

Rendez-vous le samedi 7 septembre 2024 pour la 4^{ème} édition

MISSION MANGA

Record battu pour cette 2^{ème} édition de Mission Manga

Elle a rassemblé pas moins de 1500 festivaliers le dimanche 22 octobre 2023.

La réussite constatée en 2022 nous a conduits à doubler la surface d'accueil de cette convention dédiée à la culture japonaise.

Deux salles, deux ambiances !

Le centre culturel a installé une ambiance "zen" autour des massages, club de bonzaïs, art floral ikebana, ateliers créatifs, conférence et exposition de peintures.

Le hall des sports, avec près d'une trentaine d'exposants, a permis de mettre en valeur l'ambiance "créations-animations" autour d'auteurs et illustrateurs, de librairies et boutiques spécialisées, de bornes d'arcade et jeux vidéo, de démonstrations d'aïkido et de combats de sumos, de tatoueurs, de restauration asiatique et pour finir d'un escape-game.



De la séance de dédicace, aux goodies et figurines, du défilé de Cosplay (déguisements de personnages japonais) à l'initiation au manga, l'univers Mission Manga a réuni amateurs et curieux de la culture nippone à Saint Martin d'Oney.



Un grand bravo aux gagnants du concours de dessins !



Santana (15 ans)



L'accueil périscolaire de Geloux



Elisa (10 ans)

MARCHÉ DE NOËL

Notre traditionnel Marché de Noël, sous la forme d'un petit village scintillant de chalets en bois a, pour la 3^{ème} année, rassemblé les Saint-Martinois.

Tel un « Film de Noël », se mêlaient les odeurs de vin chaud, de pain d'épices, de chocolat chaud et autres gourmandises.

Plusieurs associations et quelques bénévoles motivés ont présenté leurs créations artisanales de belle qualité.



Autour des braséros, chacun a pu se restaurer et profiter de la musique de l'Orchestre Junior et de l'Harmonie du Biniou, des chants de Noël de la chorale, des balades à poneys, des démonstrations de danse et bien sûr de la visite quotidienne du Père Noël dans son beau traîneau.

A n'en pas douter, la Magie a opéré !

Le dernier jour avait lieu le résultat du concours de dessins auquel les enfants ont participé. A la clé, un appel du Père Noël en personne pour annoncer à l'heureuse gagnante que son dessin avait été sélectionné.

Nous souhaitons remercier tous les participants qui ont tenu les chalets d'une main de maître et sans qui le marché de Noël n'aurait pas autant de succès chaque année. Un grand merci également aux personnes venues partager un moment de convivialité.



NOUVEAU SITE INTERNET



MAIRIE CADRE DE VIE SE DIVERTIR À TOUT ÂGE TOUTE L'ACTUALITÉ



Les associations



Commerces



Location de salles
communales



Vos démarches



Nouveaux arrivants



Gestion des cookies 1

Jamais 2 sans 3, nous avons un nouveau site internet !

Non satisfaits des sites précédents pour lesquels nos contenus étaient trop restreints, un nouveau prestataire a été sollicité afin de mettre en place un site intuitif sur lequel vous pourrez retrouver toutes les informations municipales.

Des comptes-rendus de conseils municipaux, aux évènements festifs en passant par les démarches administratives, les commerces et les associations, nous mettrons tout en œuvre pour que votre navigation soit simplifiée.

Rendez-vous sur saintmartindoney.fr

YouTube



Retrouvez nous également sur Facebook, Instagram, Intramuros et You Tube



LA BOÎTE A LIVRES



Les boîtes à livres font aujourd'hui partie du décor urbain et sont entrées dans nos mœurs.

Loin de détrôner la bibliothèque, elles sont un outil de partage essentiel pour les livres et créent du lien entre les lecteurs de tout âge.

Le principe est simple : vous déposez des livres que vous avez lus dans la boîte et vous pouvez emprunter gratuitement des livres que vous souhaitez lire. Une fois le livre emprunté lu, vous le ramenez dans la boîte à livres afin de permettre à une autre personne de pouvoir le lire par la suite.

Réalisée par un agent communal, la boîte à livres est en place à Saint-Martin-d'Oney depuis la rentrée devant la Maison des Clubs en plein espace loisirs et multi-sport. Ce projet se veut participatif et social et remporte déjà un franc succès puisque la Boîte à livres est continuellement remplie et renouvelée par petits et grands. Les Saint-Martinois en sont sûrs : la lecture se partage !

NOUVELLE ÉCOLE DE MUSIQUE



Samedi 7 octobre au soir, la municipalité a inauguré la nouvelle école de musique baptisée « École de musique Maurice Lalanne », du nom de son premier directeur en 1922.

Une centaine de convives ont pu découvrir les six salles de musique flambant neuves et parfaitement insonorisées.

Rénové avec des teintes sobres et modernes, le bâtiment situé en plein bourg va « revivre » au son des divers instruments.

Les discours se sont succédé. Mr le Maire et Yoann DESPERIEZ, Président du Biniou, ont présenté la genèse et l'importance de ce projet.

M. Jean-François BATS, petit-fils de Maurice LALANNE a rappelé le rôle de son aïeul dans la création du Biniou. A cette occasion, M. BATS a remis un portrait de son grand-père, ainsi qu'un mécénat pour l'association du Biniou avant de découvrir la plaque installée devant l'une des deux entrées de l'école de musique.



Après que les visites du bâtiment se sont enchaînées, les invités ont partagé le verre de l'amitié

accompagné de charcuterie et de fromage préparés soigneusement par les bouchers du village « Ô bouchers doubles ». Pendant ce temps, les musiciens de l'harmonie ont animé ce moment convivial.



LOCAL DU COMITÉ DES FÊTES

Le local du comité des fêtes situé à côté de l'Eglise avait besoin d'un rafraîchissement de la façade. Un agent technique a réalisé un bardage en bois qu'il a ensuite peint ainsi que la porte et les volets.

Avec la rénovation de l'école de musique, le site du Monument aux Morts et de l'Eglise qui accueille les cérémonies officielles est désormais plus attrayant.



Réalisations et projets

M'AGRADE

En 2021, la commune a acquis le bien appelé « M'Grade », maison inhabitée située entre le City Stade et l'école.

L'objectif de cette acquisition est d'installer un kinésithérapeute et un ostéopathe après rénovation du bâtiment.

Cela permettra aussi d'embellir cette partie très fréquentée du village.

Un parking sera réalisé et une voie piétonne arborée permettra d'assurer la continuité du cheminement.

Les travaux commenceront au printemps pour s'achever en fin d'année.



CENTRE CULTUREL INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE



Devant l'augmentation des tarifs de l'électricité en 2023 et sans visibilité aucune sur ce que nous réserve l'avenir, la municipalité a trouvé dommage de ne pas exploiter la belle surface de toit du centre culturel particulièrement bien exposée.

Il a donc été décidé d'implanter 90 panneaux photovoltaïques qui génèrent une baisse sensible de la facture énergétique.

Associée à l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6 heures et au hangar municipal déjà équipé de panneaux, cette installation permet de maîtriser la consommation électrique de la commune.

VESTIAIRES DU STADE DE FOOT



La peinture et le mobilier des vestiaires ont été rénovés et les murs de l'entrée repeints en bleu (couleur du club).

Le logo réalisé par un sérigraphe est venu parfaire l'entrée des vestiaires.



RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE



Travaux prévus au printemps

Au cours de l'automne 2023, une partie du plafond de l'Église s'est écroulée. Une tuile cassée et une infiltration d'eau sont à l'origine du sinistre.

Au-delà des travaux de réfection intérieurs, c'est la réparation de la toiture qui présentait une certaine urgence.

Après analyse par un charpentier, il a été décidé de remplacer l'ensemble des tuiles du corps principal et du clocher, celles-ci étant toutes fragiles, certaines datant des années 1900.

Cette réparation sera consolidée par une protection supplémentaire contre toute fuite éventuelle à venir.

Le coût des travaux, important et imprévu, sera subventionné par l'Etat à hauteur de 40 %.



ACHAT MAISON BANOS

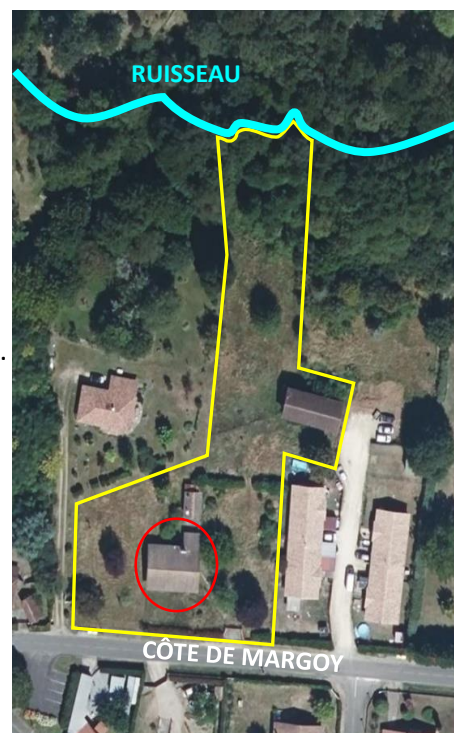


La Municipalité a acquis un bien immobilier dans le centre du village, côte de Margoy.

Sur ce terrain de 4 400 m², se trouvent une maison de 120 m² en très bon état, une grange de 100 m² ainsi qu'une dépendance.

La propriété a un beau potentiel et la Municipalité réfléchit au futur projet qui pourrait être une micro-crèche où plusieurs auxiliaires de crèche exerceraient leur activité. D'autres projets sont également à l'étude.

Quel que soit le projet, la maison de 120 m² a besoin d'être entièrement réhabilitée ainsi que la grange de 100 m².



INAUGURATION DU BAR-RESTAURANT

« UN MOMENT D'ONEY »



L'inauguration du restaurant « Un Moment d'Oney » s'est déroulée le samedi 11 mars 2023 en présence d'autorités locales et nationales. Ce fut l'occasion pour la municipalité de présenter l'équipe et de remercier les acteurs du projet d'une part, et les institutions qui nous ont accompagnés d'autre part (Région Nouvelle Aquitaine, Préfecture des Landes, Conseil départemental et Mont de Marsan Agglomération).

Après cinq années de sondage, études, réflexions et travaux, ce lieu de convivialité fonctionne enfin. C'était une attente forte des habitants et des associations.

Les choix d'architecture ont privilégié la qualité et l'esthétique tout en conservant la convivialité des salles et des terrasses. Les ambiances ont été volontairement variées, une ambiance « Pub » pour le bar, une ambiance plus « cosy » pour la salle et un côté naturel pour les terrasses.

Un espace fonctionnel avec un équipement complet en cuisine a également été pensé pour assurer la bonne marche de l'ensemble.

Au total, c'est un espace de près de 350 m² qui peut accueillir plus de 120 personnes simultanément.



William Bayard, le gérant et son équipe offrent une grande variété de produits de qualité avec le souci de la recherche et de l'innovation, nécessaires à une restauration bistronomique que nous lui avons demandée.

Des repas à thèmes autour d'événements locaux ou extérieurs peuvent également être organisés. La diffusion du match de rugby historique France-Angleterre a rassemblé une clientèle passionnée autour des deux écrans du bar. Adaptation, innovation, qualité et convivialité conduisent l'action de l'équipe pour répondre aux attentes des habitants de Saint Martin d'Oney et bien au-delà, nous l'espérons.



NOUVEAUX COMMERCES ET ARTISANS

AS FORMATION



Le 1^{er} juin 2023, l'auto-école AS FORMATION a pris ses quartiers dans la salle du conseil municipal afin d'inscrire et d'accueillir ses premiers élèves en attendant la finalisation des travaux route d'Ygos, à côté de l'usine MIDAS.

Depuis septembre, Audrey et Stéphane Nadalin sont heureux de vous accueillir dans leurs nouveaux locaux au 903, route de La Lande.

Déjà plus de quatre-vingts élèves ont pu s'initier à la conduite ou découvrir la piste de moto. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite pour cette aventure qui démarre sur les chapeaux de roue !

Tél. : 06.76.89.01.40

SEB CARDI

Sébastien Cardinal vous propose ses services pour l'entretien de la maison et du jardin. Travaux de finition électricité, maçonnerie, menuiserie, plomberie et peinture.

Tél : 07.43.10.96.16



NATURELLE

Marine Dupouy a ouvert depuis le 9 février son magasin de fleuriste situé au 1386 route de Mont de Marsan. Elle vous accueille les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Le dimanche de 9h à 12h30 et les jours fériés de 8h à 12h30.

Tél. : 09.82.29.98.83

BRASSERIE "UNE PETITE DERNIÈRE"

Emmanuel Puypalat, notre nouveau brasseur, s'est installé dans le local situé au 291, route de Mont-de-Marsan.

Il vous proposera des bières artisanales réalisées sur place, l'occasion pour les associations et les particuliers de profiter de ces produits pour l'organisation d'évènements festifs.



DAM'CARRELAGE

Damien Colombier, artisan carreleur, vient de s'installer sur la commune. Il vous propose ses services pour tous travaux de carrelage, faïence et revêtement de sol.

Tél. : 07.82.37.73.24

La parole aux associations



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)

Chers Saint-Martinois, l'action de l'ACCA se poursuit : régulation du milieu cynégétique pour le bien des cultures agricoles, des forêts...et aussi des parcs publics et privés, en respectant les réglementations de sécurité.

Les sangliers sont de plus en plus présents mais les chevreuils continuent de se faire discrets. Le plan de chasse cervidés débuté va nous permettre de vous proposer pâté et sauce de cerf.

Cette année les « paloumayres » n'ont pas le moral, les palombes se sont faites désirer...

Le banquet n'a pas eu lieu faute d'inscriptions mais un repas convivial a eu lieu à l'automne.

Au début de l'été, quelques volontaires courageux se sont lancés dans des travaux de peinture et de toiture de la maison de la chasse : un grand bravo et merci à ces bénévoles qui ont œuvré dans la bonne humeur ! Merci à la Mairie qui nous a procuré les fournitures.

Nous avons annulé notre participation au marché de Noël. En décembre, Christophe Quintanilla, notre trésorier et ami nous a quittés brutalement. C'était un homme passionné, de tout, pour tous. Bon vivant, joyeux, volubile et tellement attachant. Il est parti en vivant sa passion.

Début juillet 2024, les membres du conseil d'administration achèveront leur mandat.

Le Président remercie tous les chasseurs qui participent activement aux battues de régulation de l'ACCA.

PRÉSIDENT

Jean-François DUBOSCQ : 06.89.42.98.42

Comme tous les ans, les portes sont grandes ouvertes aux nouveaux membres, il suffit de produire une demande écrite. Vous êtes les bienvenus !

AMICALE DES ÉCOLIERS SAINT-MARTINOIS



L'association participe financièrement aux diverses sorties sportives et culturelles des enfants

L'association compte huit mamans qui organisent diverses manifestations et ventes comme le loto, la soirée années 80, le carnaval, la fête de l'école et la kermesse, le marché de Noël...En 2023, nous avons également participé au Téléthon pour lequel nous avons assuré la vente des bracelets et des porte-clés confectionnés par les enfants du périscolaire. En parallèle, nous proposons différentes ventes comme les madeleines BIJOU et objets en bois.

Toutes ces ventes et manifestations ont permis de reverser 4 500€ à la coopérative scolaire pour l'année 2022-2023.



PROGRAMME 2024

Samedi 16 mars : soirée années 80 +Tapas

Vendredi 21 juin : fête de l'école et repas

Samedi 22 juin : kermesse de l'école



Contact

Céline ORTIZ

06.67.86.87.24



Amicale des Écoliers Saint-Martinois

ASSOCIATION CULTURELLE THÉÂTRE



L'association culturelle et artistique de Saint-Martin-d'Oney est ouverte à tous



La troupe de la grange

Une fois par an, et cela depuis 1993, la troupe de la grange présente dans notre village une pièce de boulevard montée et interprétée par des amateurs bénévoles locaux ou des environs.

Les 11 et 12 novembre derniers, la troupe a eu le plaisir de vous proposer la célèbre pièce de Williams Douglas Home : « Le canard à l'orange », pièce qu'elle a également présentée aux publics d'Ygos, Benquet, et fin janvier 2024 Saint Pierre du Mont.

L'envie de monter sur les planches vous taraude depuis longtemps ? N'hésitez plus, venez assister à nos répétitions, peut-être oserez-vous franchir le pas et rejoindre la troupe ?

Les répétitions ont lieu le vendredi à 20h30, la cotisation annuelle est de 10 euros

La petite troupe de la grange

« Petite sœur » de la troupe de la grange, cette petite troupe est destinée aux enfants. Elle leur permet de s'exercer à l'expression théâtrale de façon ludique avec pour finalité un spectacle complet qui leur est exclusivement consacré. Les 13 et 14 mai derniers, la petite troupe nous a interprété avec brio leurs fameux mini sketches et la pièce « La guerre des quatorze ».

Leur prochain spectacle se tiendra au Centre Culturel les samedi 4 et dimanche 5 mai 2024.

Les répétitions ont lieu le samedi de 10h15 à 12h00, la cotisation annuelle est de 10 euros



Section fouilles paléontologiques :

Responsable : Jean-Jacques CLADÈRES
(05.58.52.03.19)

Le fruit de ses recherches est visible à la Mairie ainsi qu'au Musée André Vives situé sur la carrière de Saint Martin d'Oney CMGO.

CONTACTS

Président : Gilbert HIGOA - 06.86.44.77.71
Secrétaire : Emmanuelle AUGRY - 06.17.10.30.79
Trésorier : Philippe NICOLLEAU
Responsable théâtre enfants : Jacques PABON - 06.07.04.21.19

ASSOCIATION GRÉGORIY PAQUIN



L'association a été créée suite au décès de Grégory PAQUIN, âgé de 7 mois et 20 jours au domicile de son assistante maternelle.

Notre combat est basé sur la **sensibilisation et la protection de la petite enfance.**

Nous désirons que les règlements des PMI deviennent nationaux et non départementaux, pour que les babyphones soient rendus obligatoires chez toutes les assistantes maternelles agréées. Cet instrument de surveillance, soit vocal, soit vidéo, apporterait son aide durant les siestes des enfants mais ne remplacerait en aucun cas la surveillance de l'adulte encadrant.

Nous offrons des babyphones à celles désirant s'équiper. Pour tout renseignement, retrouvez-nous sur Facebook. L'association est là pour venir en aide aux parents ainsi qu'aux assistantes maternelles agréées.

CONTACT

Céline ORTIZ : 06.67.86.87.24
associationgregorypaquin@hotmail.fr



TÉLÉTHON

En 2023, le Téléthon s'est déroulé sur 2 jours.

Le vendredi 8 décembre, l'AESM proposait un stand maquillage et la vente de pâtisseries et de porte-clés et bracelets confectionnés par les enfants du périscolaire à la sortie des classes. Le soir, au Hall des Sport se sont déroulés de petits défis sportifs parents/enfants (badminton, ping-pong, basket et volley-ball). Le Comité des fêtes a assuré la vente de sandwiches et le Basket, la buvette. Une trentaine de personnes sont venues passer un moment de convivialité.



Le samedi 9 décembre, VTT et course à pied ont réuni 18 sportifs au total. L'après-midi, le club Urous de Bibe a organisé la traditionnelle marche qui a rassemblé pas moins de 63 personnes sur deux parcours de 6 et 11 kms.

Un grand merci au club Urous de Bibe, à l'AESM, au club de Basket, au Comité des fêtes, au club Cyclo et à la section Gym. Merci également au club de Foot, qui a récupéré des dons lors des matchs du week-end.



Merci

Dons récoltés de 1 100 €

La parole aux associations



NBBB

« Le New Be Brass Band » (NBBB) c'est du rock, des reprises de musiques internationales, de la dance, du Hip-hop, de la variété française, bref, de la musique vivante à l'état pur mais en mode Brass Band !

Très sollicités cette année, nous avons entre autres joué à Soustons, à Saint-Gein, en passant par la Madeleine. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez une animation musicale de qualité et inépuisable pour vos anniversaires, mariages, fêtes et toute autre festivité, nous passerons un instant musical inoubliable ensemble !

Pour plus de renseignements, retrouvez-nous sur notre page Facebook ou sur Instagram .

Contact

Lucas AVOUE : 06.85.26.26.20

newbebrassband@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/NewBeBrassBand>

Instagram : @newbebrassband



GROUPE VOCAL « CHANT'ONEY »

Notre rentrée s'est faite le mardi 5 septembre 2023. L'effectif est de 8 choristes chez les hommes et de 16 choristes chez les femmes. L'Assemblée Générale s'est faite le dimanche 8 octobre 2023.



2024

Samedi 6 avril : concert de printemps avec la chorale Sol Mi Douze en l'église d'Ygos

Mercredi 8 mai : chants au monument aux morts

Dimanche 23 juin : rencontre de chorales à Mont de Marsan

Samedi 6 juillet : concert de fin d'année

Répétitions dans l'Église

Femmes : lundi de 19h30 à 21h00

Hommes : mardi de 19h00 à 20h30

Mixte : jeudi 1 fois par mois de 19h00 à 20h30

Mixte : lundi ou mardi 1 fois par mois de 19h00 à 19h30

CONTACT

Présidente : Claudine MASSIE 06.74.92.91.33

Chef de chœur : Marie-Pierre LAMARQUE

La parole aux associations

CLUB CYCLO/VTT



Convivialité, passion, famille.

Voici quelques mots qui reflètent bien l'esprit du club.

Tout le monde est le bienvenu, du plus au moins jeune, quel que soit son niveau !

Le club reste dynamique dans son fonctionnement puisque plusieurs événements et sorties ont été programmés tout au long de l'année.

La partie cyclo s'est retrouvée lors du passage du Tour de France en Chalosse pour un moment de

convivialité entre passionnés de vélo. Ils ont également réalisé une sortie à Labastide d'Armagnac avec la visite du village, de La Chapelle notre Dame des cyclistes et d'un chai, et une autre pour marquer l'ouverture de la coupe du monde de Rugby à notre dame du Rugby.

Les vététistes n'ont pas été en reste avec la participation aux randonnées locales, en guise de préparation pour affronter le massif de l'Esterel lors du Roc d'Azur en octobre dernier.

À noter également la participation du club au marché des producteurs, au Téléthon le 9 décembre dernier ainsi que lors du marché de Noël où nous avons proposé plats et boissons.

Suivez notre actualité sur notre page Facebook : Section VTT et Cyclo de Saint Martin d'Oney



Contact

Olivier MAUJEAN
06.83.30.61.18



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes compte plus de 80 bénévoles dans ses rangs. Grâce à eux, ont pu être organisées durant l'année 2023, différentes manifestations :

- Le loto/bingo le samedi 29 Avril
- Les fêtes patronales du 25 au 29 Mai avec le retour des coursières le lundi après-midi, des courses de motocross le dimanche et pour la première fois, la remise des clés par M. Le Maire et le vin d'honneur au bar-restaurant « Un Moment d'Oney » ainsi qu'un tournoi de basket 3X3 le samedi après-midi.

Durant tout ce week-end de Pentecôte, nous avons été heureux de vous accueillir si nombreux !

- Le forum des associations le samedi 2 septembre
- De nouveau un loto/bingo (3^{ème} de la saison) le samedi 23 septembre
- La participation au Téléthon le vendredi 8 décembre
- Le marché de Noël les 16 et 17 décembre

Il y a eu également 2 sorties socio-culturelles : la 1^{ère} en juillet, à l'occasion des fêtes de Pampelune et la 2^{ème} fin octobre, en direction d'Espelette pour assister à la fête du piment.



PROGRAMME 2024

- Samedi 27 avril : Loto/bingo du printemps
- Du jeudi 16 au lundi 20 mai : Fêtes patronales
- Jeudi 4 juillet : Marché des producteurs
- Samedi 21 septembre : Loto/bingo



**Le comité des fêtes accueille des bénévoles tout au long de l'année.
Si vous êtes intéressé(e)s, merci de contacter l'un des présidents :**

Jérémy DULAURIÉ : 06.33.77.59.99
Alexandre DESPAGNET : 07.86.37.02.67

Facebook : [comitedesfetesdesaintmartindoney](#)
Instagram : [comitedesfetesdesaintmartin](#)



La parole aux associations

GYMNASTIQUE ET PILATES



PILATES : Mercredi de 9h00 à 10h00
Jeudi de 19h30 à 20h30
Vendredi de 8h30 à 9h30
CARDIO : Lundi de 19h00 à 20h00
Jeudi de 18h30 à 19h30

CENTRE CULTUREL

Cotisation annuelle : 80€
(assurance comprise)

La Section Gym œuvre toujours dans une ambiance conviviale !

La cotisation permet d'accéder à tous les cours.

Cette année, le cours de cardio du lundi est dispensé par le fidèle Stéphane. Antoine assure les deux cours de pilates ainsi que le cours cardio du jeudi soir. Nous avons donc 2 coachs sportifs diplômés masculins ! Deux essais gratuits sont proposés et la possibilité de nous rejoindre tout au long de l'année avec des tarifs dégressifs !

Après une semaine rose en octobre, la confection de merveilles en faveur du Téléthon, la Section Gym est toujours prête à répondre présente pour participer aux animations proposées par la commune.

Présidente : Sylvie Langlade 06.32.39.20.74



DKDANCE



L'association accueille les enfants à partir de 5 ans le mardi de 17h00 à 18h00 au Centre Culturel.

Audrey, l'animatrice, leur propose une variété de danses durant la saison pour préparer un spectacle de fin d'année qui aura lieu le jeudi 2 juin 2024.

Nous avons participé au marché de Noël le 19 décembre dernier en tenant un chalet et nous avons proposé une démonstration de danse en ligne.

Notre association propose aussi des cours de danses en ligne à Bretagne-de-Marsan le mardi à 19h salle polyvalente avec Hélène l'animatrice.



Contact : dkdance40@laposte.net

Tél : 07.86.10.06.55 ou 06.63.51.22.44

LE BINIOU



Créée un jour de décembre 1922 à Saint-Martin-d'Oney, la **Société Musicale le Biniou** se fait une joie d'animer les festivités locales, de participer aux célébrations commémoratives nationales, de proposer des concerts de qualité et d'enseigner la musique sans discontinuité depuis plus de 100 ans.

L'année 2023 restera un grand millésime pour notre Société Musicale !

Portée par un socle de musiciens toujours plus étoffé et un répertoire de plus en plus varié, le Biniou a assuré **l'animation musicale de 24 festivités** tous événements confondus, un record dans l'histoire récente de notre harmonie.

Une temporada musicalement aboutie et riche en souvenirs qui s'est clôturée en beauté avec une prestation remarquée dans les prestigieuses arènes de Mont de Marsan dans le cadre du 2^{ème} trophée de France des aficionados practicos qui a vu, en prime, la victoire de notre chef Sébastien Giordano « El Ministro », Olé !

L'école de musique du Biniou a également été mise à l'honneur cette année !

La gestion 100% intégrée permet **aux élèves de participer pleinement à la vie du Biniou**. En sus du traditionnel spectacle de fin d'année, les élèves de l'orchestre junior ont ainsi joué en public au marché de Noël, lors des fêtes de Saint Martin mais également pour les fêtes de la Madeleine à l'occasion de « l'Encantanda Banda » en compagnie de plus de 200 musiciens et devant les 7000 spectateurs du Plumaçon !

En parallèle, c'est avec émotion que nous avons inauguré le 7 octobre dernier la **nouvelle école de musique dénommée « Maurice Lalanne »** – *grand artisan de la création du Biniou en 1922 et premier directeur musical de notre histoire.*

Financée par la mairie de Saint-Martin-d'Oney, la réhabilitation complète de l'historique « Poste » permet dorénavant aux 8 professeurs de l'école de musique du Biniou de transmettre leur passion de la musique aux 62 élèves - dont 21 saint martinois - dans un cadre optimal.

Nous avons à cœur de terminer l'année en beauté en proposant, pour le traditionnel week-end de la **Sainte-Cécile, un spectacle inédit** centré autour des musiques « Disney » à l'occasion des 100 ans de cette institution légendaire. Et la magie opéra ! Dans un **Zénith plein à craquer**, les 55 musiciens du Biniou et les 25 élèves de l'orchestre junior, tous déguisés pour l'occasion, ont offert aux spectateurs un ciné-concert de grande qualité. Un aboutissement valorisant le superbe investissement de tout un groupe.

Pour finir, afin de subvenir à nos nouveaux besoins et concrétiser nos projets futurs, nous avons lancé une grande **campagne de dons/mécénat ouverte à tous** – *professionnels comme particuliers.*



Nous vous invitons vivement à prendre contact avec nous pour plus de renseignements.

Amis du Biniou, nous avons besoin de vous pour conforter notre belle dynamique associative !

CONTACTS

Président : Yoann DESPERIEZ – 06.73.66.81.91

Facebook : Le Biniou – Harmonie Musicale de St Martin d'Oney

Instagram : lebiniou_stmartindoney

Harmonie : harmoniemusicale.lebiniou@gmail.com

Ecole de musique : coledemusiquedubiniou@gmail.com



LES JARDINS DU PARTAGE

Pour rappel, c'est une association de loi 1901 ouverte à tous les citoyens qui souhaitent entrer dans un monde plus solidaire, plus respectueux de l'humain et de la nature.

Ses principes s'appuient sur la philosophie de la **permaculture** : prendre soin de la Terre, prendre soin de l'humain et partager équitablement les Ressources.

Ses valeurs essentielles s'articulent autour de la **Bienveillance**, du **Respect**, du **Partage**, de la **Gratuité** et du **Volontariat**.

Dans cette dynamique et en collaboration avec le **SICTOM du Marsan** et la Mairie de Saint-Martin-d'Oney, des **bacs à compost** ont été installés fin février 2023, à proximité de la maison des clubs et en face de notre jardin.



Une réunion d'information et de sensibilisation à leur utilisation a

également pu avoir lieu dans le cadre de la « **quinzaine du compostage** » au mois d'avril à laquelle ont notamment

participé les enfants du périscolaire.



Nous avons initialement imaginé pouvoir être présents un dimanche matin sur le marché afin de vendre différents types de plants semés par nos soins et toujours nos objets à visée « zéro déchet » mais la météo a eu raison de nous. Partie remise pour 2024 !



Nous étions présents au **Forum des Associations** le samedi 2 septembre 2023 afin de présenter nos activités. Si vous le souhaitez, rendez-vous le samedi 7 septembre 2024 pour un moment de partage...

Comme chaque année, retrouvez-nous également au **marché de Noël**.

Enfin, le Jardin du Partage, situé sur le parking du Hall des Sports, le long de l'école, continue son développement. La vigne pousse très bien et le raisin, mûr à point durant l'été, est délicieux, même s'il faut se méfier des frelons qui semblent partager ce même avis.

Notre figuier a pu fêter sa première année en terre. C'est grâce à la participation de chacun que cet espace constitue un lieu agréable où il fait bon s'arrêter un instant pour se reposer, observer, bouquiner, cueillir, sentir, arroser, semer, planter... ou partager.



Pour plus de renseignements, contactez-nous :

lesjardinsdupartage40@gmail.com ou 07.52.02.88.20 (Odile)



MOTO-CROSS



Le club de ST MARTIN MX compte 52 licenciés de divers âges.

L'année 2023 nous a offert la nouvelle homologation du circuit qui s'est effectuée fin novembre. Cette homologation a nécessité beaucoup de travaux durant 3 mois avec l'aide de nombreux bénévoles du club. Le circuit a été intégralement repensé dans l'optique d'être toujours accessible au plus grand nombre.

Le club a encore beaucoup de projets concernant le terrain dans le but d'améliorer la convivialité les jours d'ouverture.

Le ST MARTIN MX remercie tous les bénévoles pour le temps et l'engagement donnés pour le club.

L'association est toujours à la recherche d'un éducateur diplômé d'Etat pour mettre en place des cours le mercredi après-midi ainsi que le samedi matin. Nous ne perdons pas espoir et continuons nos recherches pour que les jeunes motards soient éduqués le mieux possible dans notre pratique sportive.

Mickael ST Jeveint : 06.09.96.63.71

Patrick Despagnet : 06.74.78.66.22

[Facebook ou Instagram : Saint-martin MX](#)

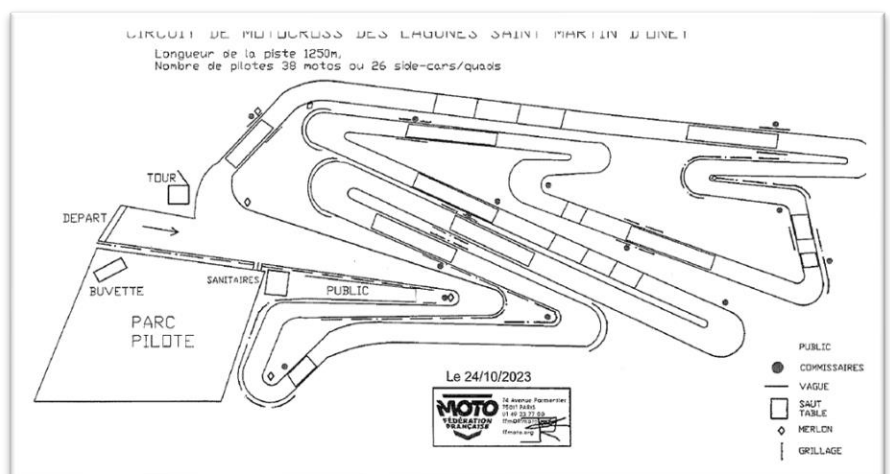
HOMOLOGATION DU TERRAIN DE MOTO-CROSS DES LAGUNES

En décembre 2023, la Préfecture a renouvelé l'homologation du terrain de moto-cross pour une durée de 4 ans.

Le circuit de 1250 mètres de long peut accueillir des motos et/ou quads adaptés au motocross de 50 à 500 cm³. Il doit être entièrement clôturé et un accès secours doit être conservé à l'entrée du circuit.

Le terrain pourra être ouvert tous les samedi et dimanche ainsi que les mercredis des vacances scolaires et les jours fériés conformément aux horaires suivants :

- **Hiver** (à partir du dernier week-end d'octobre) : de 9h00 à 18h00
- **Été** (à partir du dernier week-end du mois de mars) : de 9h00 à 19h00



La parole aux associations

PÉTANQUE



Rencontres amicales, repas conviviaux, compétitivité quand il le faut sont les maîtres mots de notre association.

Notre association compte 46 adhérents.

Les entrainements ont lieu à la Genévière :

Tous les lundis et vendredis de 14h à 19h
Dès le mois d'avril, nocturnes tous les vendredis à partir de 20h

Pour le concours du Comité des Landes de pétanque, engagement de 2 équipes

Vétérans, d'une équipe « Sénior » en CDC (Championnat Départemental des Clubs) Open et d'une équipe féminine.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook : Pétanque de St Martin d'Oney

PROGRAMME 2024

SAINT-MARTIN-D'ONEY

Dimanche 17 mars : Triplette promotion

Lundi 15 avril : Triplette vétérans « Corinne Barrau »

Lundi 20 mai : Concours à l'occasion des Fêtes du village

Lundi 26 août : Triplette vétérans

Prix de la licence : 40€ (indispensable pour participer aux concours officiels de la Fédération française de pétanque)

Prix de la carte loisir : 15€

CONTACTS CLUB

Jean-Paul LE TYRANT : 06.77.08.58.14

Jean-Pierre DUCOURNEAU : 06.72.28.13.38

Philippe GRAU : 06.08.68.56.65

Éric ADAMKIEWICZ : 06.12.49.71.85



La parole aux associations

SMS SECTION LOISIRS



BADMINTON (échanges, rapidité et technique)

Le mardi de 18h30 à 20h au Hall des Sports

VOLLEY-BALL (échauffement, adresse et convivialité)

Le jeudi de 20h à 21h30 au Hall des Sports

La section existe depuis 27 ans. Elle est ouverte à tous pour la pratique d'un sport sans contrainte entre amis ou en famille et à moindre coût. La cotisation est valable pour les 2 sports



COTISATION UNIQUE

10 € à l'année

8 € pour les - de 15 ans

CONTACT

Régine CARRÈRE : 06.79.91.19.83

SECTION MUSCULATION



Horaires d'ouverture : 7h - 22h

Contact : Damien LAMBERT : 06.72.54.86.45



La saison 2022-2023 s'est très bien déroulée. Le nombre d'adhérents est stable.

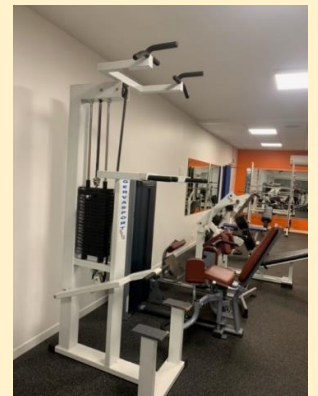
En ce début de nouvelle saison, nous avons renouvelé plusieurs machines. La salle est équipée d'appareils pour le cardio (tapis de course, vélos et vélos elliptiques, rameur...), de machines guidées et à charges libres, de plusieurs bancs, barres et haltères.

Chaussures réservées à la salle et serviette obligatoires.

Cotisation

60€ pour les personnes de la commune et 90€ pour les extérieurs

Carte d'accès : 10€



Ouvert tous les jours de la semaine y compris les dimanches et jours fériés

Accès strictement réservé aux porteurs de la carte et aux + de 18 ans



SMS BASKET BALL

ANNÉE 2023

Saint Martin Sport Basket propose la pratique du basket pour les catégories jeunes (de U7 à U18) et accueille également une section loisir pour les adultes.

L'école de Basket est associée aux clubs de l'Union Campagne Meilhan et de Cauna Souprosse Aurice au sein de la CTC (Coopération Territoriale de Clubs) Adour Midouze Basket à partir de la catégorie U11. Les catégories U7 et U9 quant à elles, sont 100 % SMS.

La saison 2022/2023 a été un moment de structuration important pour notre club puisque nous avons fait le choix d'embaucher un éducateur salarié afin d'accompagner la pratique du basket de nos jeunes licenciés. Nous sommes heureux de travailler avec Sebastian Pascale, éducateur expérimenté et bienveillant.

L'été 2023 a été le moment d'un passage de relais entre Bastien Dubayle qui quitte la présidence (mais reste au club au sein de la commission sportive) et le duo Fabien Doussang - Julien Daudigeos (il fallait bien être deux pour remplacer Bastien !).

Côté manifestations, notre traditionnel repas du Basket fut une belle réussite et nous avons pu prendre part avec plaisir et succès au festival Mission Manga. Lors des fêtes nous avons proposé un tournoi 3x3 ouvert à tous que nous reconduirons en 2024.

Perspectives

Chaque saison comporte son lot de départs et d'arrêts mais en cette fin d'année 2023, ils sont largement compensés par de nouveaux licenciés puisque nous passons de 56 à 68 (au moment où ces lignes sont écrites) pour la saison 2023/2024 soit une augmentation de plus de 20% ! C'est le signe de la bonne santé du club, qui est attractif et conserve son esprit très familial et convivial.



Côté sportif, nous accueillons tous les enfants même en cours de saison et pour les adultes, notre section loisir vous accueillera à bras ouverts ! Un de nos projets 2024 mené par Bastien sera l'accompagnement de nos jeunes vers l'arbitrage.

Le mot de la fin sera sous forme de remerciement à tous les partenaires qui nous soutiennent : sponsors, municipalités et collectivités ainsi que tous les bénévoles pour leur engagement qu'il soit régulier ou ponctuel !

Vous avez des questions, contactez-nous !

Julien DAUDIGEOS : 06.08.69.51.97

Fabien DOUSSANG : 06.81.56.00.88

Facebook ou Instagram : Saint Martin Sport Basket

Manifestations 2024

Samedi 3 février : repas annuel

Samedi 20 avril : fête du basket

Samedi 18 mai : tournoi 3X3

Vendredi 14 juin : assemblée générale



SENIORS

Départemental 2 : Équipe Première



Elle réalise un bon début de saison en enchaînant de bons résultats, et cela va durer jusqu'à la fin de la première partie de saison. Ce qui va permettre à l'équipe de terminer à la 4^{ème} place avec 18 points. Nous allons décrocher petit à petit au fil de la deuxième partie de saison suite au renfort de joueurs de l'équipe pour aider au maintien de la réserve. Nous terminerons 8^{ème} avec 28 points.

Départemental 3 : Équipe Réserve

Elle commence également la saison sur une dynamique similaire à l'équipe première lui permettant d'être 5^{ème} à la trêve hivernale. La deuxième partie de saison va être plus délicate, l'équipe enchaîne les mauvais résultats et se retrouve à lutter pour le maintien dans les derniers matches de la saison. La réserve réussira à se maintenir lors du dernier match en finissant 8^{ème} avec 19 points.



ÉCOLE DE FOOT

Pour la saison 2022-2023 ce sont près de 150 enfants qui ont évolué au sein de l'entente de l'Agglo Marsan Foot, dont notre club fait partie. Réparties sur les différentes catégories allant des U10 à U18, l'ensemble des équipes évoluaient au niveau départemental. L'ensemble de la saison fut satisfaisant. La continuité de l'apprentissage reste le mot d'ordre.

Pour cette nouvelle saison, l'entente évolue. En effet, maintenant il s'agit d'un groupement. Il réunit l'ensemble des catégories de U6 à U18. Ce groupement permet d'avoir une vraie entité. La gestion des petites catégories (U7 et U9) reste interne à chaque club.



Les effectifs restent stables et continuent d'évoluer sur les différents terrains du groupement. Comme pour les années précédentes, les équipes évolueront au niveau départemental mais les catégories à 11 tenteront de se qualifier pour le niveau régional. Tout au long de la saison des actions seront menées telles que des stages pour les vacances, des animations pour le téléthon ou encore des actions inscrites au programme éducatif fédéral.

La parole aux associations

Nous remercions l'ensemble des communes pour leur accompagnement, tous les bénévoles pour leur investissement et nos fidèles supporters qui viennent de plus en plus nombreux aux diverses manifestations.



FOOT LOISIRS

Si vous avez envie de pratiquer le foot dans une bonne ambiance, que vous soyez débutant ou confirmé, venez nous rejoindre le jeudi soir au stade de St Martin.

Contactez Mr MIRAMONT : 06.43.82.16.78.

FESTIVITÉS

Pour cette saison 2022-2023, nous avons tout d'abord participé au marché de Noël de Saint-Martin-d'Oney qui attire de plus en plus de monde en vous proposant diverses pâtisseries et du vin chaud. S'en est suivi notre traditionnel repas annuel, fin mars qui a été une grande réussite avec pas loin de 150 personnes présentes.

Nous étions également présents une nouvelle fois pour la foire à Ousse-Suzan sous un grand soleil qui a bien évidemment fait venir de nombreuses personnes !

CIBLE GÉANTE



Repas annuel

Samedi 9 mars 2024
Centre Culturel

La municipalité a acquis une cible géante pour les amateurs de tirs. Elle consiste à marquer un maximum de points avec des ballons en mousse sur une cible de jeu de fléchettes.

Elle pourra être utilisée dans tout type de manifestation de la commune. Elle a d'ailleurs été inaugurée lors du marché de Noël et a connu un franc succès ! Même le Père Noël s'est prêté au jeu !

TENNIS CLUB SAINT-MARTIN-D'ONEY



Le tennis vous intéresse ?

Compétiteur ou loisir, débutant ou initié, petit ou grand, Saint Martinois, Gelouxois ou un village voisin, chacun trouve sa place au sein du club.

L'école de tennis basée à Saint-Martin-d'Oney, accueille les enfants à partir de 5 ans, les lundi ou mardi selon l'âge et le niveau. Un moniteur breveté d'état, Valentin, assisté d'un initiateur bénévole, encadre les enfants en cours d'initiation/perfectionnement le lundi.

Les adultes compétiteurs bénéficient d'un entraînement hebdomadaire le lundi soir.

Un groupe loisir adultes accueille également les licenciés le mercredi soir ou le jeudi soir.

En dehors des créneaux d'entraînement proposés, les deux terrains restent bien sûr accessibles à tout moment aux adhérents (sauf pendant les compétitions).

Cette année, 2 équipes adultes Hommes et Femmes seront engagées en coupe d'Hiver et en coupe de Printemps. Des équipes jeunes seront engagées, en fonction des effectifs. Beaucoup de compétitions en individuel sont également proposées à nos adhérents.

N'hésitez pas à venir encourager les prochains matches. Le planning des rencontres sera affiché au club.

Cette année, nos effectifs comptent déjà presque 40 licenciés.

Venez nous rejoindre !



Les modalités d'inscription et les tarifs peuvent être consultés au tableau d'affichage à l'entrée des terrains.

**Vous pouvez également vous renseigner auprès de :
Claudine : 05.58.52.08.89 ou Dominique : 05.58.52.04.09**

La parole aux associations



UROUS DE BIBE



ACTIVITÉS DU CLUB

Lundi	14h00	Scrapbooking, initiation machine à coudre
Mardi	8h45	Marche
Mardi	14h	Cartes, initiation tarot
Mardi	14h	Yoga
Mercredi	9h et 10h15	Yoga
Mercredi	14h	Belote
Jeudi	9h	Découverte informatique
Jeudi	9h	Cartonnage
Jeudi (Centre Culturel)	15h	Gymnastique
Vendredi	14h	Créativité



MANIFESTATIONS 2024

Banquet.....	Dimanche 11 février - Centre Culturel
Repas de Printemps	Dimanche 7 avril - Centre Culturel
Repas de Pentecôte (fêtes du village)	Samedi 18 mai - Genévrière
Marché des Producteurs	Jeudi 4 juillet – Place des platanes
Forum des Associations	Samedi 7 septembre - Centre Culturel
Repas à thème.....	Samedi 12 octobre - Centre Culturel
Soirée Beaujolais.....	Jeudi 21 novembre – Campet et Lamolère
Repas de Noël	Dimanche 15 décembre - Centre Culturel
Marché de Noël.....	Fin décembre - Place des platanes

ADHÉSIONS : 17€



Pour les habitants de Saint-Martin-d'Oney et de Campet et Lamolère, les inscriptions se font en direct.

Pour les résidents d'autres communes, ils doivent être parrainés par un membre du Club et le Conseil d'administration délibérera pour valider l'inscription.

Contact

Bruno SAMIEZ 06-70-98-49-01
 urousdebibe@orange.fr

Facebook

Amicale des retraités : Urous de Bibe

HORAIRES DE TRAINS



Départ de Saint-Martin-d'Oney en direction de Mont-de-Marsan				
Jours	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Mercredi	Samedi	Dimanche
Horaires				
Matin	7h23 → 7h32 8h07 → 8h15	7h23 → 7h32 8h07 → 8h15	8h07 → 8h15	09h16 → 10h05 11h42 → 11h50
Après-midi	14h08 → 14h17	14h08 → 14h17	14h07 → 14h16	14h07 → 14h16
Soir	17h34 → 17h43 18h20 → 18h29 20h22 → 20h31	17h34 → 17h43 18h20 → 18h29 20h22 → 20h31	19h07 → 19h16	19h07 → 19h16 20h32 → 20h41

Départ de Mont-de-Marsan en direction de Saint-Martin-d'Oney				
Jours	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Mercredi	Samedi	Dimanche
Horaires				
Matin	06h52 → 07h01 07h42 → 07h51	06h57 → 07h06 07h42 → 07h51	06h52 → 07h01	09h07 → 09h15 10h46 → 11h41
Midi	12h42 → 12h50	12h42 → 12h50	12h42 → 12h50	12h42 → 12h50
Soir	16h35 → 16h43 17h54 → 18h03 19h25 → 19h33	16h35 → 16h43 17h54 → 18h03 18h39 → 18h48 19h25 → 19h33	17h55 → 18h04	18h10 → 18h19 19h44 → 20h31

Appelez et réservez au 05.58.45.04.26

Appelez au plus tard la veille de votre voyage pour réserver votre transport en indiquant : le jour, l'heure et l'arrêt que vous aurez choisis. Lors de votre réservation, n'oubliez pas, si nécessaire, de réserver votre voyage retour.

Tma+ passe vous chercher à l'arrêt choisi et à l'horaire prévu et vous conduira jusqu'à votre arrêt de destination.

SENS ALLER	Mar	Mar	Mer	Mer
	Jeu	Jeu	Vend	Vend
	Sam	Sam	Sam	Sam
Geloux - Mairie	08:00	09:45	13:30	15:00
St Martin d'Oney - Centre culturel	08:08	09:53	13:38	15:08
Campet et Lamolère - Mairie	08:12	09:57	13:42	15:12
Campet et Lamolère - Pisciculture	08:16	10:01	13:46	15:16
Uchacq et Parentis - Mairie	08:18	10:03	13:48	15:18
Uchacq et Parentis - Loubit	08:22	10:07	13:52	15:22
Mt de Marsan - Hippodrome	08:26	10:11	13:56	15:26
Mt de Marsan - Hôtel de ville	08:37	10:22	14:07	15:37
Mt de Marsan - Place St Roch	08:38	10:23	14:08	15:38
Mt de Marsan - Pôle de corresp.	08:40	10:25	14:10	15:40

SENS RETOUR	Mar	Mar	Mer	Mer
	Jeu	Jeu	Vend	Vend
	Sam	Sam	Sam	Sam
Mt de Marsan - Pôle de corresp.	10:45	12:15	16:15	18:00
Mt de Marsan - Place St Roch	10:47	12:17	16:17	18:02
Mt de Marsan - Hôtel de ville	10:48	12:18	16:18	18:03
Mt de Marsan - Hippodrome	10:58	12:28	16:28	18:13
Uchacq et Parentis - Loubit	11:03	12:33	16:33	18:18
Uchacq et Parentis - Mairie	11:06	12:36	16:36	18:21
Campet et Lamolère - Pisciculture	11:09	12:39	16:39	18:24
Campet et Lamolère - Mairie	11:12	12:42	16:42	18:27
St Martin d'Oney - Centre culturel	11:16	12:46	16:46	18:31
Geloux - Mairie	11:25	12:55	16:55	18:40

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Obtenir un titre d'identité

Nouveauté en matière de délivrance de titres

À partir du 1er août 2020, et à la demande de l'ANTS, le service titres d'identité de la Ville de Mont de Marsan généralise les pré-demandes en ligne pour l'obtention d'une CNI ou d'un passeport.

La pré-demande dématérialisée remplace les CERFA papier.

Les usagers devront impérativement être munis de leur pré-demande imprimée lors du RDV. Si l'utilisateur est dépourvu d'imprimante il pourra envoyer sa pré-demande par mail :

cni-passeport@montdemarsan.fr et le service l'imprimera pour lui.

Renseignements : 05.58.05.87.30

- Public en attente de documents CNI ou Passeport : cni-passeport@montdemarsan.fr

Autres Mairies délivrant les titres d'identité : St Pierre du Mont, Aire sur l'Adour, Hagetmau, Morcenx, Mugron, Roquefort, St Sever et Ygos.



ÉTAT CIVIL 2023



NAISSANCES

11 février	Alba AUBERTIN ERVINE	6 août	Valentin BARDOU
4 avril	Ambre, Pascale, Danièle BRUHAMMER CASTERET	25 août	Aiden MARTIN
15 avril	Romy MAISONNAVE	8 septembre	Eva, Nelly, Alina DELCROIX
16 juillet	Gaspard, Diogo PORTAS	21 octobre	Tiago DE JESUS PEREIRA



DÉCÈS

1^{er} janvier	Yvette SEMBIC née REMAUD	31 octobre	Olivier, Christian BRILLANT
7 janvier	Josianne, Violette, Yvonne MOREAU née BORRE	15 novembre	Gilbert MIRAMONT
13 juin	Etiennette, Marie LALANNE née LARROUY	1^{er} décembre	Marie-Françoise LOUIS née DOUSSANG
11 juillet	Jean LUCBERNET	2 décembre	Daniel TEXIER
31 juillet	Béatrice, Laurence BÉ née BIANCHI	9 décembre	Christophe QUINTANILLA
6 août	Raoul SAINT-GIRONS	22 décembre	Manuel, Antonio MUGA
16 septembre	Paul DESPAX		



MARIAGES

22 avril	Stéphane NADALIN et Audrey DE LA HOS
6 mai	Guillaume DURQUET et Marine CENTINODE
15 juillet	Tanguy, Charles, Didier ROMIEU et Nathalie, Paulette, Geneviève GRÉGOIRE
29 juillet	Vincent TORRÉS et Sylvie MOREL
5 août	Jonathan, Tonio, José GONÇALVES et Laetitia GUDOLLE
12 août	Geoffrey, Julien RICHARD et Marina LACARRÈRE
2 septembre	Philippe SOUBIEILLE et Martine, Gisèle, Madeleine MAZÉ

Calendrier des manifestations

MOIS	CENTRE CULTUREL	GENÉVRIÈRE
Mars	<p>Samedi 9 : Repas du Foot</p> <p>Samedi 9 : Jeux de société (bibliothèque)</p> <p>Samedi 16 : Soirée années 80 organisée par l'AESM</p>	<p>Dimanche 17 : Journée pétanque</p>
Avril	<p>Samedi 13 : Repas de l'ACCA</p> <p>Samedi 13 : Escape Game « zombies » (bibliothèque)</p> <p>Samedi 20 : Fête du Basket</p> <p>Samedi 27 : Loto/bingo du Comité des Fêtes</p>	<p>Lundi 15 : Tournoi pétanque « Corinne Barrau »</p>
Mai	<p>Mercredi 1^{er} : Rétro festival (expo de voitures et motos)</p> <p>Sam.4 / Dim.5 : Représentation de Théâtre</p> <p>Jeu.16 au Lun.20 : Fêtes du village</p> <p>Samedi 18 : Qualifications tournoi de jeux vidéo</p>	<p>Lundi 20 : Journée pétanque</p> <p>Vendredi 31 : AG du Foot</p>
Juin	<p>Samedi 1^{er} : Finale tournoi jeux vidéo</p> <p>Dimanche 2 : Gala de danse</p> <p>Ven.21 / Sam.22 : Fête de l'école</p> <p>Samedi 29 : Fête de la musique du Biniou</p>	<p>Vendredi 28 : AG de la Gym</p>
Juillet	<p>Jeudi 4 : Marché des producteurs</p> <p>Samedi 6 : Concert de Chant'Oney (église)</p>	<p>Samedi 6 : AG de l'ACCA</p>
Août		<p>Lundi 26 : Journée pétanque</p>
Septembre	<p>Samedi 7 : Forum des associations</p> <p>Samedi 21 : Loto/bingo du Comité des Fêtes</p>	<p>Vendredi 27 : AG de l'AESM</p>
Octobre	<p>Samedi 5 : Repas de l'ACCA</p> <p>Samedi 12 : Repas d'Urous de Bibe</p> <p>Dimanche 20 : Mission Manga</p> <p>Samedi 26 : Fête du Basket</p>	<p>Samedi 26 : AG de la Pétanque</p>
Novembre	<p>Samedi 9 : Soirée tapas du foot</p> <p>Sam.16 / Dim.17 : Représentation de Théâtre</p> <p>Vendredi 29 : Loto de l'AESM</p>	<p>Vendredi 22 : Soirée Beaujolais du Cyclo</p>
Décembre	<p>Samedi 7 : Téléthon</p> <p>Sam.7 / Dim.8 : Concert et banquet du Biniou</p>	